

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DÉLIBÉRATION n° 2025/07/17-01-CFVU

**Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)
Niveau composante (Vague 2) au titre de l'année universitaire 2025/2026**

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance exceptionnelle du 17 juillet 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe PELLEGRINO, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu la délibération n° 2024/09/26-01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 26 septembre 2024 portant approbation des cadrages d'établissement relatifs aux Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour les diplômes de Licence, Licence professionnelle et Master (M3C), au titre de l'année universitaire 2025/2026,

Considérant et les actualisations réglementaires,

Considérant l'évolution des maquettes de formation,

Considérant la nécessité pour les composantes d'actualiser les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) aux évolutions précitées,

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

APPROUVE les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C), au titre de l'année universitaire 2025/2026, présentées par les composantes d'Aix-Marseille Université :

- Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) ;
- Faculté d'économie et de gestion (FEG) et Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) : co-portage de la mention de licence « Sciences sociales » adossée au Cycle pluridisciplinaire d'études (Cypes) du lycée Thiers à Marseille ;
- Faculté des sciences médicales et paramédicales (FSMPM) ;
- Faculté des sciences du sport (FSS) ;
- Institut national supérieur de professorat et de l'éducation (INSPE) ;
- Institut universitaire de technologie (IUT).

Article 2 :

Le tableau de synthèse des composantes et services ainsi que le lien de consultation des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée, avec 26 voix pour et 3 voix contre, par les membres présents et représentés.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 17 juillet 2025

le Président d'Aix-Marseille Université



Éric BERTON

Composante	Diplôme	Mention	Observations	Intitulés des fichiers de collecte
ALLSH	Licence	Plusieurs mentions	Niveau 3	ALLSH_M3C_L_LLCER_Tronc commun_Niv 3_25-26 ALLSH_M3C_L_Psychologie SFAD_Niv 3_25-26
FEG - ALLSH	Licence	Sciences sociales	Niveaux 1 à 4	FEG_ALLSH_M3C_L_Sciences sociales-CyPES_Niv 1 à 4_25-26
FSS	LP	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	Niveaux 1 et 2 Niveau 3	FSS_M3C_LP_Niv 1 et 2_25-26 FSS_M3C_LP_GDOSSL_Niv 3_25-26
FSS	Licence	- STAPS : activité physique adaptée et santé - STAPS : éducation et motricité - STAPS : ergonomie du sport et performance motrice - STAPS : management du sport	Niveaux 1 et 2 Niveau 3	FSS_M3C_L_Niv 1 et 2_25-26 FSS_M3C_L_L1 Portail STAPS_Niv 3_25-26 FSS_M3C_L_L2 Semestre 3_Niv 3_25-26 FSS_M3C_L_L2-L3 STAPS APAS_Niv 3_25-26 FSS_M3C_L_L2-L3 STAPS EM_Niv 3_25-26 FSS_M3C_L_L2-L3 STAPS ESPM_Niv 3_25-26 FSS_M3C_L_L2-L3 STAPS MS_Niv 3_25-26
INSPE	Catalogue	UE Pro MEEF	Niveau 3	INSPE_M3C_UE_ProMEEF_25-26
INSPE	Licence	Sciences de l'éducation et de la formation pour le parcours Education et apprentissages à l'école primaire	Niveaux 1 à 3	INSPE_L_Sc de l'éduc et de la form_Parcours Educ et app à l'école primaire_Niv 1 à 3_25-26
IUT	BUT	Toutes mentions	Niveaux 1 à 3	IUT_M3C_BUT_25-26
IUT	LP	- Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique - Métiers de l'industrie : industrie aéronautique - Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire - Métiers des réseaux informatiques et télécommunications - Optique professionnelle - Sécurité des biens et des personnes	Niveaux 1 et 2 Niveau 3	IUT_M3C_LP_Niv 1à 3_25-26

Composante	Diplôme	Mention	Observations	Intitulés des fichiers de collecte
SMPM - Odontologie	Diplôme d'Etat	Docteur en chirurgie dentaire		SMPM_M3C_DE Docteur en chirurgie dentaire_25-26
SMPM - Réadaptation	Certificat de capacité	Orthophoniste		SMPM_M3C_CC_Orthophoniste_25_26
SMPM - Réadaptation	Certificat de capacité	Orthoptiste		SMPM_M3C_CC_Orthoptiste_25_26
SMPM - Réadaptation	Diplôme d'Etat	Ergothérapeute		SMPM_M3C_DE_Ergothérapeute_25_26
SMPM - Réadaptation	Diplôme d'Etat	Pédicure-podologue		SMPM_M3C_DE_Pédicure Podologue_25_26

amU - CFVU : DÉLIBÉRATION n° 2025/07/17-01

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION n° 2025/07/17-01

Consultation des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C), votées en **CFVU exceptionnelle le 17 juillet 2025**, via le lien public amUbox, ci-dessous :

[amU CFVU M3C 2025-2026](#)